

## Projet Jean Monnet EURÉGIO APPEL À COMMUNICATIONS

### Conférence Jean Monnet de Lille RÉGIONS ET RÉGIONALISME DANS L'UNION EUROPÉENNE

#### Dates

26, 27 et 28 juin 2017

#### Lieu

Université de Lille 1, Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq, France

<http://www.univ-lille1.fr/Accueil/plan-access>

#### Thématique

En Europe, à partir des années 1960 notamment, la région s'est progressivement imposée dans de nombreux États comme unité territoriale et entité socio-politique située à une échelle intermédiaire, entre le local et l'État, central ou fédéral (Keating 2004, Pasquier 2012, Grabher & Mathis-Moser 2015). Parallèlement, les régions ont vu leur implication dans la construction européenne renforcée, surtout à partir des années 1990 dans une dynamique qualifiée de néo-régionalisme, liée à la fois aux opérations de régionalisation et à la montée en puissance des régions comme espaces pertinents de localisation des activités économiques (Balme 1996, Benko & Lipietz 2000, Lachapelle & Paquin 2004, Massart-Piérard 2005, Barone 2011).

La politique régionale est d'ailleurs une des politiques phares de l'Union européenne, lancée en 1975 avec la création du FEDER, le Fonds européen du développement régional (Jouen 2011). Elle forme le chapitre 21 de l'acquis communautaire, si bien que chaque État membre a dû mettre en place un découpage régional de son territoire pour gérer les instruments structurels de cette politique. L'hypothèse d'une Europe des régions, issue des analyses du néo-régionalisme, a cependant été complètement revue face aux diverses réalités de l'évolution du fait régional en Europe, sans pour autant que cela minore l'importance de l'échelon régional dans la (re)configuration territoriale des États-nations européens (Paasi 2009, Picouet 2012, Keating 2013).

La forme prise par les entités régionales est variable, que ce soit dans leurs limites spatiales ou dans leurs capacités d'action politiques et institutionnelles (Cherrier & Guérard 2014, AER 2015). Certains États ont des découpages régionaux anciens, inscrits pour nombre d'entre eux dans une certaine continuité historique, c'est le cas de l'Espagne, de l'Italie, du Royaume-Uni et par certains aspects de l'Allemagne. D'autres ont créé des régions progressivement, comme la Belgique, la France, la Grèce ou la Pologne. Les compétences des régions sont importantes dans les États fédéraux comme l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique, où elles exercent des

compétences législatives dans plusieurs domaines (éducation, aménagement du territoire, développement économique, culture...). Elles sont faibles dans les États centralisés où la région n'est qu'un échelon de mise en place de services déconcentrés de l'État comme en Slovaquie ou au Portugal. Enfin des situations intermédiaires existent :

- cohabitation de services déconcentrés de l'État et de collectivités régionales dotées de compétences décentralisées (France, Pologne) ;
- États dits « régionalisés » qui ne sont pas des États fédéraux mais dans lesquels les régions jouissent de prérogatives institutionnelles et législatives très importantes, parfois liées à une spécificité culturelle et géo-historique affirmée (Espagne, Italie, Royaume-Uni).

De plus, la « question régionale » est en évolution constante. En 1997, le Royaume-Uni a, par les actes de dévolution, transféré des compétences importantes au Pays de Galles, à l'Écosse et à l'Irlande du Nord sans en modifier les limites. L'état de la dévolution est en passe d'évoluer, en particulier depuis le référendum sur l'indépendance de l'Écosse en 2014 et celui sur le Brexit en 2016. La France a fusionné certaines de ses régions et a modifié leurs compétences en 2015-16, tout en créant des nouvelles formes d'intercommunalités : les métropoles (Bourdin & Torre 2015, Brennetot & Ruffray 2015, Némery 2015). La pratique du fédéralisme allemand se modifie avec des changements dans les compétences partagées entre la Fédération et les *Länder* depuis la réunification (Behnke & Kropp, 2016). La Roumanie ne s'est pas encore dotée de régions autonomes mais a réfléchi à se doter de collectivités territoriales regroupant des départements (*Județ*), comme par exemple en France.

Dans cette Europe, la question régionale est parfois liée à des revendications identitaires comme en témoignent les débats sur l'indépendance en Catalogne, en Écosse ou en Flandre. Même si ces débats ont bien souvent une arrière-pensée économique, voire fiscale, ils s'inscrivent dans un processus de revendication d'une spécificité régionale en matière culturelle, historique et linguistique (Keating, Loughlin & Deschouwer 2003), et de reconnaissance du caractère plurinationnel des États-nations. Par ailleurs, ces débats peuvent parfois provoquer de fortes tensions sociopolitiques – présentées classiquement comme les tensions entre centre et périphérie – qui peuvent aller jusqu'à questionner l'unité nationale de certains États, particulièrement dans le contexte de « polycrise » que subit actuellement l'Union européenne (Davezies 2015). Le démantèlement de la Yougoslavie a, d'une certaine manière et toutes proportions gardées, illustré le cas ultime – et le point de rupture – de cette tension entre l'État et ses composantes sub-étatiques (Hudson & Glenn 2012).

Or le processus d'intégration supranationale tel que l'intégration européenne introduit un changement d'échelle paradoxal. D'une part, la logique de l'intégration entre États « par le haut » semble *a priori* peu compatible avec celle d'un morcellement des États « par le bas », d'autre part l'Union européenne apparaît à certains comme le cadre territorial et sociopolitique par excellence pour une gouvernance multi-niveaux, qui articule et régule les prérogatives et compétences des États, nations, régions, métropoles, collectivités locales et de la société civile. Enfin, la proposition d'une Europe des Régions, même si elle manque toujours d'une définition opératoire en termes d'action politique et d'organisation territoriale, peut apparaître comme une réponse, voire une sortie par le haut, à la crise de représentativité et de gouvernabilité que subit actuellement l'Union européenne

La conférence Jean Monnet de Lille est l'événement phare du projet EURÉGIO, porté par l'université de Lille 1 depuis septembre 2015 dans le cadre du programme européen Jean Monnet Erasmus +, avec pour objectif d'évaluer les connaissances, d'encourager le débat et

d'envisager les évolutions des régions et du régionalisme dans le contexte de la construction européenne : <http://euregio.univ-lille1.fr>

La conférence est ouverte à des contributions théoriques, des études de cas comparatives et factuelles, des travaux de terrain qui traiteront des questions relatives à cette thématique. Les deux axes problématiques qui structurent l'appel se veulent volontairement larges et transdisciplinaires afin de traiter la question régionale en Europe dans toute sa diversité :

### **Axe 1 : Régions et gouvernance régionale en Europe**

- Pourquoi créer des régions, quelle valeur ajoutée de l'échelon régional ?
- Quelles sont les formes régionales différentes en Europe ?
- Qu'est-ce qui « fait région » ? Comment se construit la capacité régionale et quel passage de l'unité territoriale à l'institution dotée de compétences ?
- Quels sont les liens entre l'émergence des revendications identitaires et la réalité des découpages et des compétences des régions en Europe ?
- Régions historiques, géographiques, politiques : quelles interactions ? De la région à la Nation, voire à l'État ?
- Quelle place pour les régions dans le système de gouvernance multi-niveaux européen ?
- Comment les autorités régionales « travaillent » avec d'autres institutions et les niveaux de prise de décision : États, métropoles, autres autorités locales, institutions de l'UE ?
- Les nouvelles régions françaises : vers un rôle renouvelé de la région ? Comment (re)construire une légitimité, une identité, une capacité ?

### **Axe 2 : Les régions dans l'Union européenne, l'Union européenne dans les régions**

- Quels enjeux européens pour les régions ? Comment intégrer la question européenne dans les stratégies régionales de développement ? Et pourquoi ?
- Pourquoi l'Union européenne s'intéresse-t-elle aux régions ?
- Quels sont les enjeux de la coopération territoriale pour les régions européennes : réseaux interrégionaux, transfrontaliers, représentations régionales, eurorégions ?
- Quelle valeur ajoutée des actions extérieures et de coopération, voire de paradiplomatie, pour le développement des régions et du régionalisme ?
- Peut-on parler d'une européanisation du fait régional dans le contexte de l'Union européenne ?
- Quelles perspectives pour les régions dans l'Union européenne, et pour l'Union européenne avec les régions ?

Certaines communications seront publiées à la suite de la conférence, dans le cadre du programme de publication du projet EURÉGIO.

### **Modalités de soumission des propositions**

Les propositions sont à envoyer à [thomas.perrin@univ-lille1.fr](mailto:thomas.perrin@univ-lille1.fr) pour le **15 avril 2017**. Elles indiqueront l'axe thématique envisagé et comprendront :

- un résumé de la communication (une vingtaine de lignes maximum)
- cinq à dix références bibliographiques et cinq mots-clés
- les coordonnées et informations professionnelles

## Comité scientifique

Gabriele Abels, professeure de science politique, Université de Tübingen

Anne-Laure Amilhat-Szary, professeure de géographie, Université Grenoble-Alpes

Nathalie Chusseau, professeure d'économie, Université de Lille

Claire Colomb, professeure d'aménagement et de sociologie urbaine, *University College* de Londres

Fabienne Leloup, professeure en sciences politiques et en administration publique, Université catholique de Louvain, ISPOLE

Anssi Paasi, professeur de géographie, Université d'Oulu

Didier Paris, professeur en aménagement et urbanisme, Université de Lille

Thomas Perrin, maître de conférences en aménagement et urbanisme, Université de Lille

Patrick Picouet, professeur de géographie, Université de Lille

Carlo Salone, professeur de géographie économique et politique, Université de Turin

François-Olivier Seys, professeur de géographie, Université de Lille

## Comité d'organisation (Université de Lille 1, projet EURÉGIO)

Elsa Delfort, chargée de communication académique et scientifique

Thomas Heckly, chargé de projets européens et internationaux

Thomas Perrin, maître de conférences en aménagement et urbanisme

François-Olivier Seys, professeur de géographie

## Contacts et informations

Courriel : [elsa.delfort@univ-lille1.fr](mailto:elsa.delfort@univ-lille1.fr)

Site internet : <http://euregio.univ-lille1.fr>

Twitter : [http://twitter.com/EU\\_REGIO](http://twitter.com/EU_REGIO)

## Références

AER : Assembly of Regions, 2015, *Report on regionalisation: trends and challenges*, Strasbourg : AER Academic and Training Centre.

Balme R. (dir.), 1996, *Les politiques du néo-régionalisme : action collective régionale et globalisation*, Paris : Economica.

Behnke N., Kropp S. (dir.), 2016, *Ten years of federalism reform in Germany : Regional & Federal Studies*, Volume 26-5 Special Issue.

Benko G., Lipietz A. (dir.), 2000, *La Richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*, Paris : Presses universitaires de France.

Bourdin S., Torre A. (dir.), 2015, *Big Bang Territorial : la réforme des régions en débat*, Paris : Armand Colin.

Brennetot A., Ruffray (de) S., 2015, *Une nouvelle carte des régions françaises, Géoconfluences* : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

Cherrier E., Guérard S., (dir.), 2014, *La régionalisation en Europe. Regards croisés*, Bruxelles : Bruylant.

Davezies L., 2015, *Le Nouvel Égoïsme territorial. Le grand malaise des nations*, Paris : Seuil.

Barone S. (dir.), 2011, *Les politiques régionales en France*, Paris : La Découverte.

Grabher G-M., Mathis-Moser U. (dir.), 2015, *Regionalism(s). A Variety of Perspectives from Europe and the Americas*, Schriftenreihe des Instituts für Föderalismus, Bd . 119, New Academic Press.

Hudson R., Bowman G. (dir.), 2012, *After Yugoslavia :Identities and Politics within the Successor States*, Basingstoke : Palgrave MacMillan.

Jouen M., 2011, *La politique européenne de cohésion*, Paris : La Documentation française.

Keating M. (dir.), 2004, *Regions and Regionalism in Europe*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

Keating, M., 2013, *Rescaling the European State. The Making of Territory and the Rise of the Meso*, Oxford University Press, 2013.

Keating, M., Loughlin, J., Deschouwer, K., 2003, *Culture, Institutions and Economic Development: A Study of Eight European Regions*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

Lachapelle G., Paquin S. (dir.), 2004, *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Québec : Presses de l'Université Laval.

Massart-Piérard F. (coord.), 2005, *Du local à l'international : nouveaux acteurs, nouvelle diplomatie. Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 12, n° 2.

Némery J-C. (dir.), 2015, *Quelle organisation pour les grandes régions en France et en Europe ?*, Paris : L'Harmattan.

Paasi A, 2009, « The resurgence of the 'Region' and 'Regional Identity' : theoretical perspectives and empirical observations on regional dynamics in Europe », *Review of International Studies*, Volume 35, Special Issue S1 février 2009, p. 121-146.

Pasquier R., 2012, *Le pouvoir régional*, Paris : Presses de Science Po.

Picouet P. (coord.), 2012, *Région, régionalisation, régionalisme : Territoire en Mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, n°16-2012.